



Nombre de conseillers.....	17
En exercice.....	17
Présents à la séance.....	11
Pouvoirs.....	3
Excusés.....	3

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 14 AVRIL 2022**

**2022-04-11 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES AIDES A DOMICILE
COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2021**

Le jeudi 14 avril 2022 à 14 heures, le Conseil d'administration du CCAS de Livry-Gargan s'est réuni au Salon d'Honneur, lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Président, suite à la convocation faite le 7 avril 2022.

Mesdames Roselyne BORBES, Marie-Catherine HERRMANN, Corinne CARCREFF,
Maria JEANNEY, Liliane GONNIN et Josiane CADET
Messieurs Pierre-Yves MARTIN, Jean-Pierre BARATTA, Olivier MARKARIAN, Pascal CHOMEL et Patrick QUALITE

Lesquels forment la majorité des membres du conseil d'administration du CCAS et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 1er alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales et des articles L 123-4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Pouvoirs :

Madame Claudine QUEMPEL donne pouvoir à Madame Josiane CADET
Monsieur Gérard ATTARD donne pouvoir à Monsieur Patrick QUALITE
Monsieur Marcel BARBES donne pouvoir à Roselyne BORBES

Excusée :

Mesdames Nathalie JOLY et Marie-Laure HODE
Monsieur Jean-Marie THERY

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une Secrétaire de séance Madame Florence AUVRAY a été désignée pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture
093-269300182-20220414-2022-04-11-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception en préfecture : 22/04/2022

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 relative aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu le compte de gestion 2021 du budget annexe du Service des Aides à Domicile présenté par le comptable public,

Votant hors la présence de l'ordonnateur pour l'exercice 2021, en application de l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1 : Donne acte à Monsieur le Président de la présentation faite du compte administratif du budget annexe du service des Aides à Domicile pour l'année 2021, qui est en conformité avec le compte de gestion présenté par le comptable public, et tel que synthétisé ci-dessous par section et par chapitre

Section d'exploitation			
Chapitres	Charges de la section d'exploitation	Réalisé 2021	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	91.026,06	
012	CHARGES DE PERSONNEL	334.924,00	
016	LOCATION ET AUTRES	34.100,38	
<i>Dont article 68</i>	<i>dont dotation amortissement</i>	10.958,92	
	Total des charges d'exploitation	460.050,44	
Produits de la section d'exploitation			
Chapitres	Produits de la section d'exploitation	Réalisé 2021	
017	PRODUITS DE LA TARIFICATION	00,00	
018	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	409.988,97	
018	<i>Dont subvention du CCAS</i>	101.700,00	
019	REMBOURSEMENT DE PRESTATIONS	129,52	
002	Excédent d'exploitation 2020	58.025,31	
	Total des produits d'exploitation	468.143,80	
Section d'investissement			
Chapitres	Dépenses d'investissement	Réalisé 2021	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	00,00	28.666,31
	Total des dépenses d'investissement	00,00	28.666,31

Accusé de réception en préfecture
093-269300182-20220414-2022-04-11-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022

Chapitres	Recettes d'investissement	Réalisé 2021	0,00
10	Dotations et réserves	4.905,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	10.958,92	0,00
49	Provision Dépréciation	726,17	0,00
001	Excédent d'investissement 2020	28.367,45	
	Total des recettes d'investissement	44.957,54	0,00
	Restes à réaliser en dépenses d'investissement	28.666,31 €	
	Restes à réaliser en recettes d'investissement	0,00 €	
	Résultat de clôture de la section d'exploitation 2021	8.093,36 €	
	Résultat de clôture de la section d'investissement 2021	44.957,54 €	
	Résultat global de clôture 2021	53.050,90 €	

Article 2 : Arrête le résultat global de clôture 2021 à la somme de 53.050,90 € qui se répartit à raison de 8.093,36 € en section d'exploitation et 44.957,54 € en section d'investissement.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

- 28.666,31€ en dépenses d'investissement

Article 4 : Reconnaît la sincérité des rattachements :

- 7.651,45 € en dépenses d'exploitation.

Article 5 : Adopte le Compte Administratif 2021 du budget annexe du service des Aides à Domicile.

Annexe 1 : Compte Administratif 2021 du budget annexe du Service des Aides à Domicile

Ainsi fait et délibéré en séance le 14 Avril 2022.



Pierre-Yves MARTIN
Président du CCAS

Accusé de réception en préfecture
093-269300182-20220414-2022-04-11-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Accusé de réception en préfecture
093-269300182-20220414-2022-04-11-DE
Date de télétransmission : 22/04/2022
Date de réception préfecture : 22/04/2022

14/04/2022

Objet : ...
Réf : ...
Date : ...

En ...

Le ...

Le ...

Le ...

Le ...

...

...

...